

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0018242

225646

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00320 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : Veuve Rebraïb

Nom & Prénom : TAICH Dina

Date de naissance : 01/11/1964

Adresse : 35, Rue Ait Oumir

Residence Le Printemps - Casablanca

Tél. : 0671216250 Total des frais engagés :Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :/...../.....

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- C = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
CS = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
CNPSY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
V = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
VN = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
VD = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
VD = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
PC = Acte de pratique médicale couvrant et de petite chirurgie
K = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z = Electro - Radiologie
B = Analyses

POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes globaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS N° 0388067

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom :
Matricule : 0032 Fonction : Poste :
Adresse :
Tél. : Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : TAICH NINA Age 01 | 01 | 194
Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent ☐ Conjoint ☒ Enfant ☐
Date de la première visite du médecin : 19 Jul 2022
Nature de la maladie :
S'il s'agit d'un accident : Causes et circonstances :
A : Casa le 19 Jul 2022
Durée d'utilisation 3 mois
Signature et cachet du médecin :

VOLET ADHERENT

DECLARATION N° 383067
Matricule N° :
Nom du patient :
Date de dépôt :
Montant engagé :
Nombre de pièces jointes :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des actes	Natures des actes	Nombre et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le paiement des actes
9 Juil 2022	CG+ECG		300,00	Docteur Abdelmoujib DOUIEB CARDIOLOGUE 4, Rue El Arach (Ex. Gay Lussac) Mers Sultan - Casablanca Tél: 0539 88 88 88
6 Juil 2022	Elucubrations cardiaque		1000,00	Docteur Abdelmoujib DOUIEB CARDIOLOGUE 4, Rue El Arach (Ex. Gay Lussac) Mers Sultan - Casablanca Tél: 0539 88 88 88

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
	19.07.22	230,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des coefficients	Montant des honoraires
 مختبر التحليلات الطبية LABIOMED Laboratoire d'Analyses Médicales 22, Bd. Di'Alfa Quartier Racine	20.07.22	B 500 ppx	730,00
	21.07.22	B 360	470 nhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

[illegible]

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les Radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

[illegible]COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANT
DES SOINSDEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H	
	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553
	B	

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANT
DES SOINSDATE DU
DEVISDATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

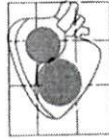
CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

عيادة تشخيص واستكشاف أمراض القلب والشرابين

DOCTEUR ABDELMOUJIB DOUIEB

CARDIOLOGUE

DIPLOMÉ DE L'UNIVERSITÉ DE LYON (FRANCE)
DIPLOMÉ EN ECHOGRAPHIE ET DOPPLER CARDIAQUE
ANCIEN MÉDECIN AU CHU DE LAUSANNE (SUISSE)
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE



الدكتور عبد المجيب الخويب

عضو بالجمعية الفرنسية لأمراض القلب
طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بلوزان (سويسرا)
دبلوم فحص القلب بالصدى
خريج كلية الطب بليون (فرنسا)
اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين

Casablanca le :19.07.2022

Taich mina



184.07
Triplixam 10/2.5/10 : 1 cp le matin



LOT 213502
EXP 01 2026
PPV 46.70 DH

46.70
Zyloric 100 : 1 cp le soir



Rodoggy : 2 cp matin et soir pdt 3 jours (soins dentaires)

230.70

Avenue du 14 Août
Tanghazout
Tel : 05 22 48 37 91 / 63 58
Résidence

Docteur Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
94, Rue El Araâr (ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca
Tél: 0522 48 37 91 / 63 58

NB : N'arrêtez pas votre traitement sans avis médical

Durée du traitement : 3 mois

prochain RDV dans : 3 mois

94. RUE AL ARAAR (ENTRE RONDDPOINT MERSULTAN ET ALPHA 55) - CASABLANCA

TEL : 05.22.48.37.91 ET 05.22.48.63.58

LUNDI Á VENDREDI SUR RDV UNIQUEMENT : DE 9H30 Á 12H30 ET DE 15H30 Á 18H30

URGENCE : CI INIHIIE FRANCFVII F

Dr Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
Diplômé de l'Université de LYON

Casablanca le : 26.07.2022

Note d'honoraire

MME TAICH MINA

CS + ECG 300.00 DHS

ECHODOPPLER CARDIAQUE 1000.00 DHS

Arrêter la présente note d'honoraire à la somme de mille trois cent dirhams

Dr . Douieb

Docteur Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
94, Rue El Araâr (Ex. Ray Lussac)
Mers Sultan - Casablanca
Tél: 0522 64 37 91 / 63 58

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Houcine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biologiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 20 juillet 2022

Mme TAICH MINA

HIND DOM

FACTURE N°	37252
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70	
Hémoglobine A1c Glycosylée -----	B	100	
Triglycérides -----	B	60	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL + LDL -----	B	80	
Acide urique sanguin -----	B	30	
Créatinine sanguine -----	B	30	
Potassium (K+) -----	B	30	
Déplacement L -----	B	70	Total : B 500

Prélèvements :

Sang-----	Pc	15	
-----------	----	----	--

TOTAL DOSSIER	730,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sept Cent Trente Dirhams

مختبر التحليلات الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. O'Anfa - Quartier Racine
Casablanca - Tél. 05 22 48 13 51/86

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Houcine - Casablanca
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biologiste
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 27 juillet 2022

Mme TAICH MINA

ASMA PRELEVEUSE

FACTURE N°	37672
------------	-------

Analyses :			
Ferritine -----	B	250	
Déplacement L -----	B	70	Total : B 320
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	15	
TOTAL DOSSIER			470,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Soixante Dix Dirhams

مختبر التحليلات الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél:0522 48 13 51/86

CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

عيادة تشخيص واستكشاف أمراض القلب والشرائين

DOCTEUR ABDEL MOUJIB DOUIEB

CARDIOLOGUE

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE LYON (FRANCE)
DIPLOME EN ECHOGRAFIE ET DOPPLER (ASDIOGUE)
ANALYSE MEDICALE EN ALGERIE ET CASABLANCA
MEMBRE DE LA SOCIETE FRANCAISE DE CARDIOLOGIE



الدكتور عبد المجيب الدويب

دكتور في الطب
دكتور في تخصص أمراض القلب والشرائين
دكتور في تخصص التصوير الطبي
دكتور في تخصص الموجات فوق الصوتية
دكتور في تخصص دوبلر

Casablanca le : 19.07.2022

Taich mina

- Hb Glyquée
- Cholestérol total – LDL
- Triglycérides
- Acide urique
- Créatinémie
- Kalliémie
- NFS pq

Signature
94, Rue El Araâr (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca
Tél: 05 22 48 37 91 / 63 58

LABORATOIRE MEDICAL
122, Bd. O. Kaddour, Quartier Rasine
Casablanca - Tél: 05 22 48 13 51 / 186

Docteur Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
94, Rue El Araâr (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca
Tél: 05 22 48 37 91 / 63 58

94, RUE AL ARAAR (ENTRE RONDPPOINT MERSULTAN ET ALPHA 55) - CASABLANCA

TEL : 05.22.48.37.91 ET 05.22.48.63.58

LUNDI À VENDREDI SUR RDV UNIQUEMENT : DE 9H30 À 12H30 ET DE 15H30 À 18H30

URGENTES - 24h/24h - 7j/7

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



Mme TAICH MINA

Dossier N° : ASMA22564906

Dossier ouvert le : 27/07/22 Prélèvement reçu à 10:55 - Edité le : 27/07/22

Page N° 1/1

BIOCHIMIE

Antériorité

* FERRITINE : 225,30 µg/l
(Cobas C6000)

F 15-160 H 30-280

Selon les recommandations HAS 2011 et NABM 2017 (France), le dosage de la Ferritine est l'examen recommandé en cas de suspicion de carence martiale.

Dr Jalil ELMANJRA

مختبر التحليلات الطبية
LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél: 0522 48 13 51/86
Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



Mme TAICH MINA

Dossier N° : HIND22563707

Dossier ouvert le : 20/07/22 Prélèvement reçu à 08:46 - Edité le : 20/07/22

Page N° 2/2

CHOLESTEROLS HDL - LDL

CHOLESTEROL HDL	:	0,59	g/l	> 0,40
(Cobas C6000)	:	1,52	mmol/l	> 1,03

Un HDL > 0.60 g/l n'est plus considéré comme un facteur de protection cardiovasculaire (Recommandations Dec 2021)

CHOLESTEROL LDL	:	0,88	g/l	< 1,60
(Automate Cobas C6000)	:	2,27	mmol/l	< 4,12

Facteur de Risque Athérogène	:	2,8		N < 5,0
------------------------------	---	------------	--	---------

* ACIDE URIQUE	:	81	mg/l	30 à 62
(Cobas C6000)	:	482	μmol/l	178 à 368

CREATININE	:	12,2	mg/l	6 à 13
(Cobas C6000)	:	108	μmol/l	54 à 117

POTASSIUM (K+)	:	3,9	m.eq / l	3,6 à 5,4
(Potentiométrie Cobas C6000)	:			

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



Mme TAICH MINA

Dossier N° : HIND22563707

Dossier ouvert le : 20/07/22 Prélèvement reçu à 08:46 - Edité le : 20/07/22

Page N° 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Antériorité

* Hématies	:	3,68	M/mm3		4 - 5,4
* Héoglobine	:	11,1	g/dl		11,5 - 16
Hématocrite	:	33	%		
V.G.M.	:	89,4	μ3		80 - 100
C.C.M.H.	:	33,7	%		30 à 36
T.C.M.H.	:	30,2	pg		27 à 32
Leucocytes	:	5 930	/mm3		4000 - 10000

FORMULE LEUCOCYTAIRE

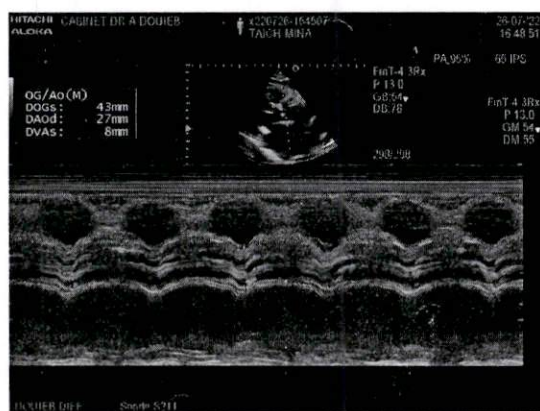
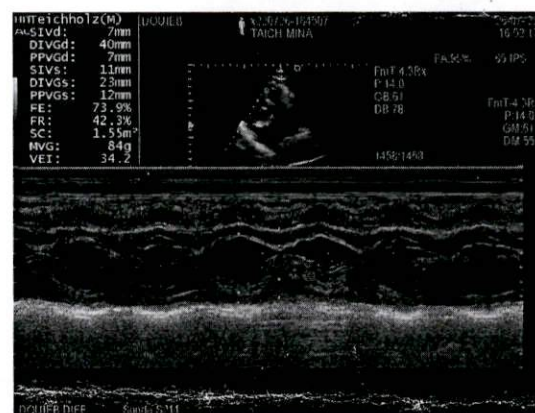
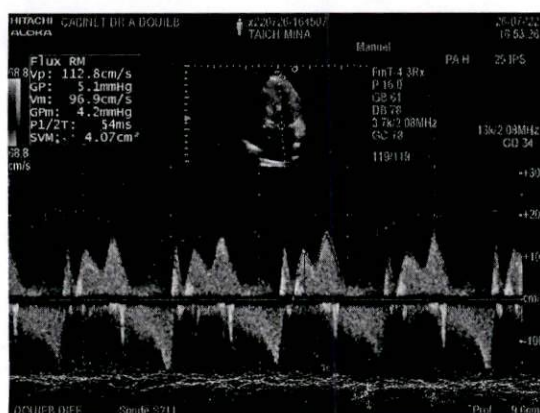
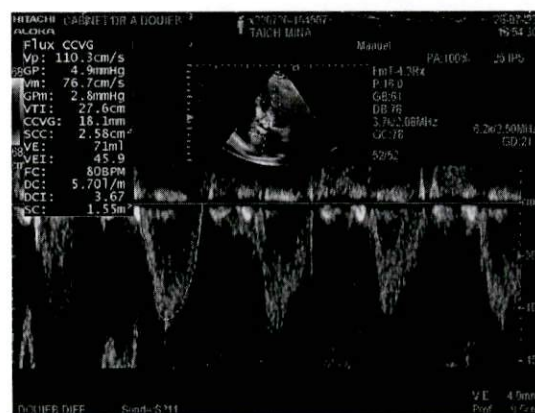
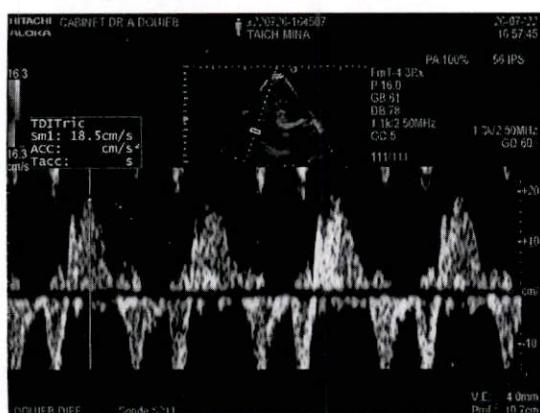
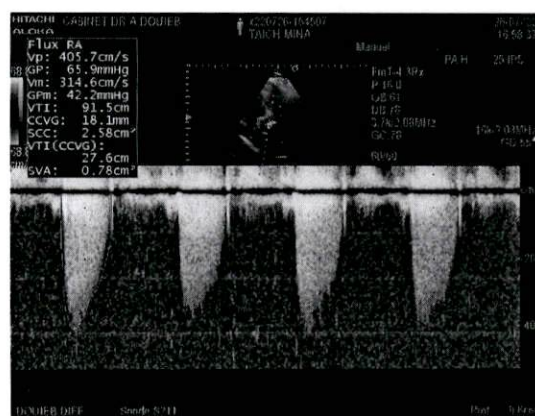
P. neutrophiles	:	57,1	%	soit	3 386	/mm3	2000 à 7500
P. éosinophiles	:	4,2	%	soit	249	/mm3	20 à 800
P. basophiles	:	0,8	%	soit	47	/mm3	0 à 200
Lymphocytes	:	27,8	%	soit	1 649	/mm3	1000 à 4000
Monocytes	:	10,1	%	soit	599	/mm3	200 à 1000
Plaquettes	:	210 000	/mm3				150000 - 500000

BIOCHIMIE

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE	:	5,6	% HbA1c		N : 4,0 à 6,4
(Automate Cobra E6000))					
TRIGLYCERIDES	:	0,86	g/l		0,60 à 1,50
(Cobas C6000)	:	0,98	mmol/l		0,70 à 1,70
CHOLESTEROL TOTAL	:	1,64	g/l		1,50 à 2,00
(Automate Cobas C6000)	:	4,23	mmol/l		3,87 à 5,16

Dr Jalil ELMANJRA

 Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Docteur Abdelmoujib DOUIEB
 CARDIOLOGUE
 14, Rue El Araar (Ex. Gay Lussac)
 Mers Sultan - Casablanca
 Tél: 0622 48 37 91 / 43 58

Nom Patient TAICH MINA
Médecin : DR DOUIEB ABDELMOUJIB
Date Exam.: 26-07-2022

Page-2

<Dop Valve Pulmonaire>

VE (CCVD)	VE (CCVG)	71ml
DC (CCVD)	Qp/Qs	
VEI (CCVD)	DCI (CCVD)	
FC	SC (DuBois)	1.55m ²

<Dop TDI Pw>

TDI Tric

Pic S1

18.5cm/s

ACC

Tacc

Docteur Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
94, Rue El Araâ (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca
Tél: 0522 48 37 91 / 63 58

<Comments>

BON VG NORMOKINETIQUE AVEC DEBIT CARDIAQUE CONSERVE
FEVG A 72 % VESI CONSERVE A 42 ML

HVG SEPTALE MODEREE

CALCIFICATION DE LA PVM et des sigmoïdes aortiques

PAS DE RM

RA SERRE CALCIFIE AVEC UNE VIT MAX A 4,2 M/SEC GRD MOYEN A 42 MMH ET SA A 0,8 CM2

BONNE FCT DU VD

SIGNATURE du Médecin :

DR DOUIEB ABDELMOUJIB

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO VASCULAIRE DR DOUIEB

94 RUE AL ARRAR MERSULTAN CASABLANCA TEL 05 22 483791
ECHOGRAPHE ALOKA V60 PREMIUM ANNEE 2017
DR DOUIEB ABDELMOUJIB
COMPTE-RENDU D'ECHO-DOPPLER COULEUR

Fonct Card Exam.

Infos Patient

26-07-2022

ID : x220726-164507
Nom : TAICH MINA
Taille : 148.0cm Poids : 62.00kg
SC : 1.55m² IMC : 28.3

Infos Site

Descript d'Examen:
Médecin Traitant :
Médecin P. : DR DOUIEB ABDELMOUJIB
Echographis :

<Fonction VG mode M>

Teichholz
VEI 34.2ml/m²
DC
DCI
FE 73.9%
FR 42.3%
MVG(Devereux) 84g
SC(DuBois) 1.55m²

	Diastole	Systole
DIVG	40mm	23mm
SIV	7mm	11mm
PPVG	7mm	12mm

<OG/Ao(M)>	Diastole	Systole
Diam OG		43mm
Diam Ao	27mm	
Diam VA		8mm

<Dop Valve Mitrale>

Dop Flux Sténose Mitrale	
V Pic	112.8cm/s
GPPic	5.1mmHg
V Moy.	96.9cm/s
GPm	4.2mmHg
P1/2T	54ms
SVM(P1/2T)	4.07cm ²
SVM(Tracé B)	

<Dop Valve Aortique>

Dop Flux CCVG	
V Pic	110.3cm/s
GPPic	4.9mmHg
V Moy.	76.7cm/s
GPm	2.8mmHg
VTI	27.6cm
CCVG	18.1mm
SCC(CCVG)	2.58cm ²

Dop Flux Sténose Aortique	
V Pic	405.7cm/s
GPPic	65.9mmHg
V Moy.	314.6cm/s
GPm	42.2mmHg
VTI	91.5cm

VE(CCVG)	71ml
DC(CCVG)	5.70l/m
VEI(CCVG)	45.9ml/m ²
FC	80BPM
SC(DuBois)	1.55m ²

VE(CCVG)	
Qp/Qs	
DCI(CCVG)	3.67l/m/m ²
SVA	0.78cm ²

Docteur Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
94, Rue El Arrar (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca
Tél: 0522 48 37 91 / 63 58

ECG

Cabinet d'explorations cardio-vasculaires Docteur Abdelmoujib DOUIEB

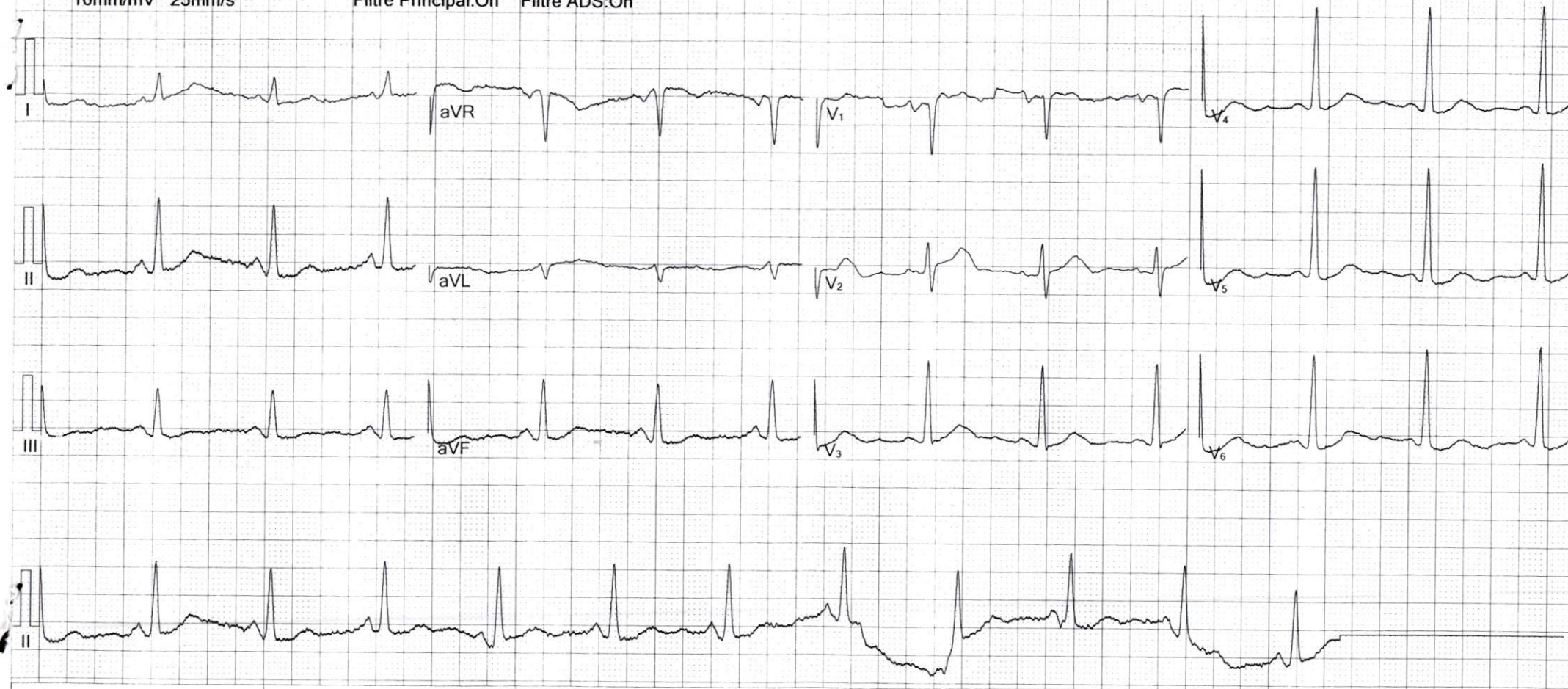
94 Rue Al Araar Rondpoint Mersultan - Casablanca - Tél : 0522483791 - 0522486358

NOM:TAICH MINA ID : Sexe : Age : Date Test :19-07-2022 12:18

Médecin Référent:Docteur Abdelmoujib DOUIEB

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle QT :	451 ms
Durée Ech.:	10 s	Intervalle QTc :	497 ms
FC :	73 bpm	Axe P :	103.1°
Durée P :	112 ms	Axe QRS :	60.0°
Durée QRS :	151 ms	Axe T :	-87.2°
Durée T :	270 ms	RV5/SV1:	1.91/0.72mV
Interval.PQ :	201 ms	RV5+SV1:	2.62mV

Suggestion :

QT = 400 use
QTc = 427 use

Docteur Abdelmoujib DOUIEB
CARDIOLOGUE
4, Rue ELAraar (Ex. Gay Lussac)
Mers Sultan - Casablanca
Tél: 0522 48 37 91 / 0522 48 63 58

Signature Médecin: